STOP
AU CAMBRIOLAGE !
Besoin de Protéger vos Biens et de Sécuriser votre Famille ?
01 600 00 00

LA SEMAINE AFRICAINE

63ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3529 du Vendredi 18 Septembre 2015 - 64e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

8e Rencontre mondiale des familles à Philadelphie

Le Pape François effectue son dixième voyage apostolique à Cuba et aux Etats-Unis

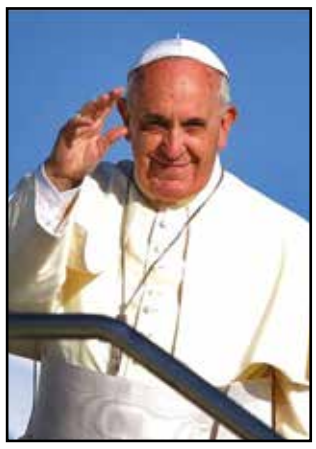

(P.12)

Douanes congolaises

Le cinquantenaire sera célébré à Brazzaville, du 25 au 27 septembre 2015

Jean-Alfred Onanga.

(P.3)

En vente dans les kiosques

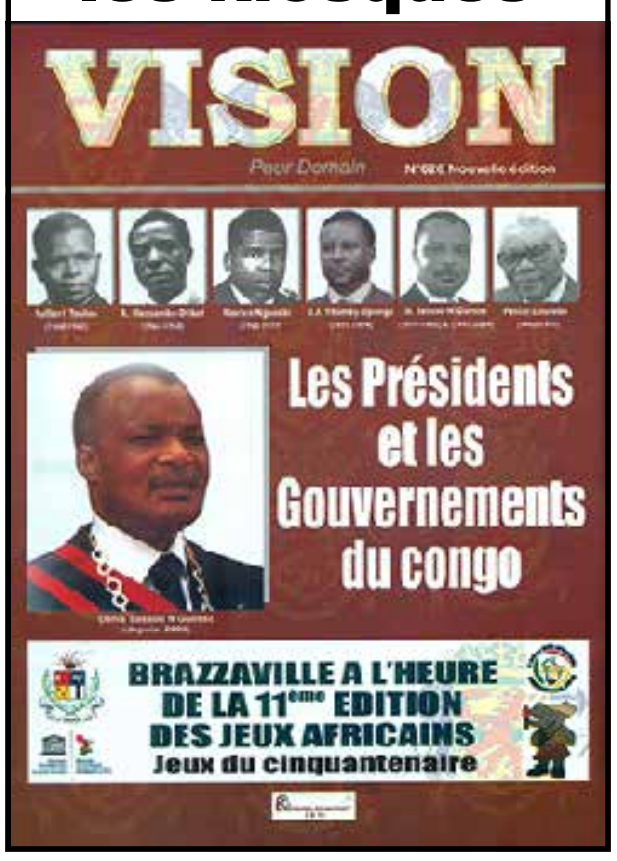

Coopération Congo - Banque mondiale

Accélérer la contrepartie congolaise, pour la bonne exécution des projets

(P.3)

Commentaire

Régler la question des enseignants bénévoles, pour sauver l'école à l'intérieur du pays

(P.3)

Processus électoral

Bientôt le lancement des opérations de révision des listes électorales

(P.4)

Coup d'Etat au Burkina Faso

Un général s'est emparé du pouvoir!

Au moment où nous mettons sous presse, jeudi 17 septembre, en début de journée, les événements se sont brusquement accélérés au Burkina Faso, où un officier général, Gilbert Diendéré, proche de l'ancien président Blaise Compaoré, s'est emparé du pouvoir, à la suite de la mutinerie des militaires du R.s.p (Régiment de sécurité présidentielle), l'ancienne puissante garde prétorienne, qui était menacée de dissolution par les autorités de transition.

La veille, le mercredi 16 septembre, les éléments du R.s.p, un régiment contesté dans le pays et qui était menacé de dissolution, avaient pris d'assaut le palais présidentiel, à Ouagadougou, en gardant en otages les autorités de la transition, notamment le président Michel Kafando et son premier ministre, le colonel Isaac Zida. Dès la matinée du jeudi 17, un militaire a lu un communiqué à la télévision nationale, parlant au nom d'un «Conseil national pour la démocratie» qui a décidé *«de mettre un terme au régime déviant de la transition qui s'est progressivement écarté des objectifs de refondation d'une démocratie consensuelle». «Une large concertation est engagée pour former un gouvernement qui se dévouera à la remise en ordre politique du pays et à la restau-*

(Suite en page 4)

Littérature

Joyeux anniversaire, Benoît Moundélé-Ngollo

(P.13)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home
Séjournez à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
Choisissez
OKEN PALACE HOTEL

Coopération Congo - Banque mondiale

Accélérer la contrepartie congolaise, pour la bonne exécution des projets

Dans le cadre de la réalisation des projets conjoints de développement, une délégation du groupe de la Banque mondiale, conduite par Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations pour les deux Congo (avec résidence à Kinshasa) et Djibrilla Adamou Issa, représentant-résident de la Banque mondiale, et celle du gouvernement conduite par Léon Raphaël Mokoko, ministre du plan et de l'intégration et comprenant quatre membres du gouvernement, notamment Henri Djombo, Rigobert Maboundou, Emile Ouosso et Hellot Matson Mampouya, ont tenu la revue annuelle de la performance du portefeuille de projets du Congo, sous le thème: «Bilan et perspectives de la mise en œuvre des projets en cofinancement au Congo». Les travaux se sont déroulés à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, mardi 15 septembre 2015. Dans les recommandations, il est indiqué la nécessité d'accélérer le décaissement des contreparties congolaises, dans le co-financement des projets, pour leur bonne exécution.

De g. à dr: Djibrilla Adamou Issa, Léon Raphaêl Mokoko et Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Vue de la salle au début des travaux, les quatre membres du gouvernement au premier plan.

La revue de la performance du portefeuille des projets réalisés en co-financement entre le Congo et la Banque mondiale est inscrite dans le cadre des efforts entrepris pour atteindre les objectifs du cadre de partenariat pays. Le portefeuille actuel de la Banque mondiale au Congo compte une dizaine de projets, pour un financement total de 347 milliards de francs Cfa. La contribution du gouvernement est à plus de 70% du montant total. Mais, ce portefeuille a été affecté par les retards de paiement des fonds de contreparties, les faibles résultats dans la mise en œuvre de certains projets, le faible taux de décaissement des projets, la tenue irrégulière des réunions bimensuelles de coordination des projets avec le gouvernement et le faible niveau des résultats effectivement obtenus. Conséquence, la mise en œuvre des projets rencontre des contraintes majeures.

C'est ainsi que le gouvernement et le groupe de la Banque mondiale ont pris l'engagement de parer aux éventuels risques identifiés pendant l'évaluation, après avoir analysé les voies et moyens nécessaires à l'amélioration de la mise en œuvre des projets. D'où la formulation des recommandations suivantes: solutionner le paiement des contreparties; communiquer davantage sur les activités des projets; pérenniser les activités à la fin du projet; élargir les prestataires de formation du P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité); passer à l'échelle nationale les projets P.d.s.s (Programme de développement des services de santé) et Lisungi (Projet de lutte contre la pauvreté); faire de meilleure estimation des coûts des activités des projets; parachever la restructuration du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie); alléger les procédures des contrats du P.d.c.e; et assurer la coordination effective des projets.

Pour l'ensemble des dix projets en réalisation, la période de mise en œuvre varie entre 2008 et 2019, dont le premier avait démarré en 2008 et le dernier prendra fin en 2019.

Pour Ahmadou Moustapha Ndiaye, *«la présente revue du portefeuille devrait aider à poser les bases d'un nouveau départ, tout en renforçant, dans la continuité, les acquis de notre partenariat»*.

Léon-Raphaël Mokoko a exprimé la volonté du gouvernement congolais dans la réalisation des projets. *«La Banque mondiale doit poursuivre, approfondir et diversifier ses interventions en République du Congo»*, a-t-il dit. Quant à Pascal Bopassa Ebalé, qui a clôturé les travaux, il a reconnu que cette revue a permis de faire *«des corrections nécessaires, pour un rendu meilleur de nos actions»*.

Philippe BANZ

Commentaire

Régler la question des enseignants bénévoles, pour sauver l'école à l'intérieur du pays

Par bénévoles de l'enseignement, on entend des enseignants qui donnent l l'instruction aux élèves, dans les établissements scolaires publics du primaire au lycée, sans être intégrés à la fonction publique. La particularité est qu'ils sont soit détenteurs d'un C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), d'un B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) ou B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), d'un baccalauréat... Le phénomène des bénévoles de l'enseignement a fait son apparition pour pallier le déficit très poussé en personnel enseignant dit titulaire qui a commencé à se manifester de manière inquiétante, à partir de la fin des années 80.

Le gouvernement devrait se préoccuper de la situation de l'école congolaise qui a donné des signes fort inquiétants, à travers les résultats des examens d'Etat.

Les bénévoles de l'enseignement sont pris en charge directement par les parents d'élèves à raison de 250, 500 ou 1000 FCfa par élève, proportionnellement au nombre d'élèves à l'école. Ils sont surtout présents à l'intérieur du pays, dans les villages où les enseignants titulaires rechignent à travailler. Dans certaines localités, ce sont les responsables politiques (députés, sénateurs, conseillers locaux…) qui les prennent en charge, avec parfois des promesses non tenues. Cependant, ils sont moins présents dans les chefs-lieux de départements où les enseignants titulaires préfèrent évoluer.

Mais, les bénévoles de l'enseignement ne bénéficient pas de contrat avec l'Etat ou les établissements scolaires où ils assurent leurs prestations. Lorsqu'ils s'absentent à l'école, personne ne peut leur demander des comptes. En 2011, s'étant rendu compte que le terme «bénévole» était galvaudé, le Ministère en charge de l'enseignement primaire et secondaire leur a préféré le terme: «enseignants communautaires».

Si certains enseignants communautaires ont reçu un bain pédagogique grâce au Praebase (Projet d'appui à l'éducation de base) entre 2007 et 2011, d'autres, en revanche, se mettent malheureusement en amateur en face des élèves qu'ils enseignent. Dans plusieurs localités, les enseignants communautaires sont plus nombreux que les titulaires. A titre d'exemple, tout le C.e.g de Ngamandzambala (Pool) ne compte que trois enseignants dont deux bénévoles détenteurs d'un B.e.m.g. Outre le bénévolat qu'ils exercent, l'un est le plus grand commerçant du village et l'autre est scieur de planches. On peut donc imaginer le sort des élèves de ce collège d'enseignement général tenu non seulement par un nombre très insuffisant d'enseignants, mais encore par des bénévoles qui ont d'autres occupations pour gagner leur vie.

En juin 2011, le Praebase a organisé un test au profit des enseignants communautaires qui avaient suivi les différentes sessions de formation pédagogique. Le test était suivi d'une promesse d'intégration dans la fonction publique. Plus de trois fois, il leur avait été demandé de constituer des dossiers pour cela. Mais, c'était sans succès. Seuls, quelques bacheliers étaient recrutés; rarement les vrais bénévoles.

Fin mai 2013, les directeurs départementaux de l'enseignement primaire et secondaire, suivant les instructions de la tutelle, avaient annoncé aux enseignants communautaires qu'à partir d'octobre 2013, c'est le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire qui va assurer directement leur rémunération, à raison de 90.000 frs, 100.000 frs ou 120.000 frs Cfa, selon qu'on se trouve au primaire, au collège ou au lycée. Malheureusement, rien de concret n'a suivi. La promesse est restée sans suite.

En 2014, le discours a changé. On a parlé cette fois-ci du recrutement des bénévoles dans la fonction publique territoriale. Une fois encore, la promesse ne s'est pas matérialisée.

Lorsqu'on regarde de près cette situation, on a l'impression qu'on fait perdre du temps à nos enfants de l'intérieur du pays, qui connaissent une scolarité en pointillées. Beaucoup d'écoles dans les villages

(Suite en page 4)

Douanes congolaises

Le cinquantenaire sera célébré à Brazzaville, du 25 au 27 septembre 2015

Le directeur général des douanes et des droits indirects, Jean-Alfred Onanga, a tenu, vendredi 11 septembre 2015, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, un petit-déjeuner de presse au cours duquel il a annoncé la célébration, du 25 au 27 septembre 2015, du cinquantenaire de la création des Douanes congolaises. A cette occasion, des activités sont programmées, parmi lesquelles l'organisation des conférences, des rencontres sportives, la demande de messes et cultes œcuméniques en mémoire des douaniers défunts, le dévoilement de la plaque commémorative des personnels de douanes congolaises morts en service, l'opération de don de sang, et une parade des douaniers comme manifestations phares.

Des participants au petit-déjeuner de presse.

Dans son discours de circonstance, Jean-Alfred Onanga a, tout d'abord, rappelé que l'administration douanière, au Congo, a vu le jour dans un contexte de réformes des institutions communautaires, engagées au niveau de l'U.d.e.a.c (Union douanière et économique d'Afrique centrale), en 1964. Cette administration découlait de la volonté conjuguée des anciennes colonies de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) et de l'A.o.f (Afrique occidentale française), de réformer, en profondeur, le régime colonial. En effet, la mise sur pied, au niveau de chaque pays, d'une administration douanière qui prenne entièrement en charge le nouveau cadre, découle de cette volonté. *«Il eut, notamment, la suppression des directions nationales, qui deviendront, plus tard, des directions générales», a rappelé le* directeur général des douanes et des droits indirects.

Mais, pourquoi donc célébrons-nous le cinquantenaire de la douane congolaise? A cette préoccupation, le directeur général des douanes et des droits indirects a relevé qu'il s'agit, pour l'administration douanière, entre autres, de revisiter le chemin parcouru, d'engager une réflexion intense sur les défis que les douaniers doivent relever dans cette phase d'émergence de notre pays, de renforcer et de consolider la cohésion des cadres et agents de l'administration douanière, en vue de la rendre plus compétitive, plus performante et rayonnante. *«La douane congolaise, faut-il le rappeler, a atteint cinquante ans. C'est l'âge de la maturité. Même dans la vie d'un homme, il est impossible d'atteindre un demi-siècle sans embûches. Notre administration a traversé plusieurs étapes»,* a-t-il dit. En effet, Jean-Alfred Onanga a indiqué que l'administration douanière a bâti son chemin, en dépit de multiples difficultés quotidiennes, de préoccupations aussi urgentes que complexes, avec la détermination de toujours bien faire, pour augmenter les recettes de l'Etat, qui connaissent, d'année en année, une amélioration sensible.

«Des efforts considérables ont été accomplis dans l'amélioration et la modernisation des structures douanières, pour le développement de notre économie, grâce au projet de société cher au président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, «Le chemin d'avenir», qui a toujours illuminé notre voie», a-t-il fait savoir. Il estime qu'aujourd'hui, la douane congolaise, qui est déterminée à s'arrimer aux normes internationales, accorde une place de choix au renforcement des capacités de ses cadres, à travers de nombreux ateliers et séminaires de formation.

Dans cette optique, *«la douane congolaise, j'en suis convaincu, atteindra son objectif, qui est aussi celui des Etats de la sous-région, de parfaire l'inter-connectivité des systèmes pour une facilitation du commerce en Afrique»*, a dit le directeur général des douanes et des droits indirects.

Répondant à la question d'un journaliste sur la corruption au niveau des douanes, il a indiqué que ce fléau touche aussi d'autres secteurs de la vie économique nationale. C'est pourquoi il en a appelé à la mobilisation de tous, à *«une solidarité accrue, pour mener un combat commun contre la corruption dans notre pays».*

En somme, Jean-Alfred Onanga a fait de la commémoration des cinquante ans de la création des Douanes congolaises, un challenge pour la direction générale, qui œuvre, à la fois, à la cohésion des personnels et à leur performance, pour remplir la mission que le gouvernement attend d'eux, suivant le décret n°2010- 565 du 3 août 2010, portant attributions et organisation de la Direction générale des douanes et droits indirects.

Pascal Azad DOKO

BGFIBank accompagne
les Jeux du Cinquantenaire

DU 04 AU 19 SEPTEMBRE 2015

Coup d'oeil en biais

La ville de Ouesso touchée par de très fortes inondations

La ville de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, fait face à des inondations, à la suite de fortes pluies tombées dimanche 11 et mercredi 14 septembre 2015. Dans certains quartiers, les habitants, surpris par l'intensité et la durée des pluies qui se sont abattues ces deux jours, avaient les pieds dans l'eau. Les zones basses de la ville sont les plus touchées. Plusieurs familles ont vu leurs domiciles être inondés et ont été contraints de déménager. A l'hôpital de base de la ville, le personnel a été mis à rude épreuve, pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être. Selon des témoignages, la mauvaise conception des canalisations serait à l'origine de ces inondations, car les eaux qu'ils charrient ne débouchent pas dans un grand collecteur. Pour faire face à ces inondations, les gestionnaires de la ville ont décidé de recueillir l'avis de leurs administrés. Pour certains, le développement continu de la ville requiert d'aménager certaines zones en urgence.

Des toilettes déjà insalubres au complexe sportif La Concorde à Kintélé

Des problèmes se posent, déjà, dans les toilettes flambant neuves du grand stade de football et d'athlétisme du Complexe sportif La Concorde de Kintélé. Déjà, lors de l'inauguration dudit stade et le jour de la cérémonie d'ouverture des Onzièmes Jeux africains, les toilettes étaient dans un état repoussant, à cause des urines répandues à même le sol, alors que les matières fécales n'étaient pas chassées. L'inconscience du public en est la cause, malgré les efforts du service d'entretien. Pour garder les lieux salubres, certains proposent que les gestionnaires de cette infrastructure conditionnent l'accès des toilettes à un droit d'utilisation pour les usagers.

A Makélékélé, les supporters maliens n'ont pas fait preuve de fair-play

Un ensemble de gestes et de faits contraires au fair-play ont été posés par des supporters maliens, mercredi 16 septembre 2015, à la fin du match des demi-finales du tournoi de basket-ball masculin qui a opposé leur équipe à celle de l'Angola, au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Mécontents de la défaite de leur équipe qu'ils attribuent à l'impartialité des arbitres, ils ont tenté d'agresser les joueurs adverses et quelques membres de leur délégation. Heureusement, il y a eu l'intervention rapide des agents civils de sécurité, appelés stadiers, formés spécialement pour faire appliquer le règlement des stades. Que le public manifeste une certaine adversité, cela est tout à fait compréhensible, mais lorsqu'il se mêle de ce qui se passe sur le terrain, cela devient inacceptable en sport.

Accident de circulation à Kintélé: des dégâts mineurs

Il s'est produit, mercredi 16 septembre 2015, un accident stupide, dans l'enceinte du Complexe sportif La Concorde, à Kintélé, centre névralgique des Onzièmes Jeux africains. Un véhicule privé a heurté un des véhicules 100% électrique mis à la disposition du Coja par le groupe Bolloré. L'accident a eu lieu l'après-midi. Mais, plus de peur que de mal, on n'a enregistré que des dégâts mineurs de tôlerie des deux véhicules. En principe, la circulation des véhicules privés est interdite dans l'enceinte du complexe de Kintélé, où seuls les véhicules mis à disposition des délégations et des officiels doivent assurer la desserte intérieure, un parking spécial étant réservé aux autres véhicules.

Des automobilistes brazzavillois ne respectent plus les piétons

Un homme traversant l'avenue de l'O.u.a, vers l'I.f.c (Institut français du Congo), ex-C.c.f (Centre culturel français), à hauteur du passage réservé aux piétons, a failli être renversé par un automobiliste, alors qu'il avait soulevé son bras, avant de s'engager. Il faut dire que certains automobilistes brazzavillois ne respectent pas les passages réservés aux piétons, dans les grandes artères de la capitale. Ils roulent à vive allure et oublient que les piétons ont aussi des droits. La police devrait le leur rappeler, au lieu de leur exiger seulement les papiers de bord. De même, la D.g.t.t (Direction générale des transports terrestres) devrait retracer les passages cloutés, là où elles ne sont plus visibles. Il y va de la sécurité des citoyens.

Tension au site de Lifoula sur la route nationale n°2

La tension est montée d'un cran, la semaine dernière, à Lifoula, sur la route nationale n°2, où le gouvernement mijote le projet de construire de logements sociaux, avec des sociétés italiennes. Cela nécessite d'exproprier les propriétaires qui y ont acquis des parcelles de terrain. Mais, la plupart des acquéreurs s'y opposent. Pour eux, il n'est pas question d'abandonner leur patrimoine. Certains gardent un mauvais souvenir de leur déguerpissement de Kintélé Manianga, sur le site où a été construit le Complexe sportif la Concorde de Kintélé, sans avoir été indemnisés comme il se devait, selon eux. D'autres ont perdu leurs maisons dans la zone du régiment blindé de Mpila, soufflée par les explosions des armes de guerre, le 4 mars 2012. Ils ont bruyamment manifesté, pour attirer l'attention des responsables du pays sur leur situation.

Processus électoral

Bientôt le lancement des opérations de révision des listes électorales

Une réunion regroupant la Conel (Commission nationale d'organisation des élections) et la D.g.a.e (Direction générale des affaires électorales), structure représentant le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, s'est tenue, mardi 15 septembre 2015, au siège de la Conel, à Brazzaville, sous la direction du président de la Conel, Henri Bouka. Les préparatifs de la campagne de lancement des opérations de révision des listes électorales étaient au cœur des préoccupations de cette réunion.

Les membres de la Conel, pendant la réunion.

Selon le président de la Conel, on ne peut pas aller aux élections politiques sans avoir le document essentiel fondamental, qui est la liste électorale. *«Nous sommes donc en train d'échanger avec l'administration, représentée par la Direction générale des affaires électorales, pour voir comment nous organiser, en vue de la révision toute prochaine des listes électorales. Vous savez que les listes sont permanentes et sont révisées annuellement. Chaque année, on devrait, normalement, procéder à la révision des listes électorales, pour éviter que cette opération ne se fasse dans la précipitation»*, a-t-il dit.

Pour Henri Bouka, il faut *«éviter les précipitations habituelles»*. *«Nous pensons que le moment est venu, maintenant, que nous travaillons à la révision des listes de base issues du recensement administratif spécial. C'est donc notre fichier de base qui nous a permis d'aller aux locales de septembre 2014»*, a-t-il déclaré, en précisant que, *«pour aller aux prochaines consultations politiques, nous actualisons la liste de base qui, elle, en vertu des dispositions de la loi, est un document permanent. C'est l'article 7 de la loi électorale qui le dit. La liste permanente fait de la révision annuelle et à défaut de révision annuelle, elle est l'objet de révision extraordinaire»*. Enfin, le président de la Conel a indiqué que l'avantage de la révision, c'est que c'est une forme d'enrôlement volontaire, elle comporte deux phases essentielles: la première phase est une phase de notification de la liste de base, par voie d'affichage, mais aussi, par voie de consultation dans un bottin qui sera disponible.

Pascal-Azad DOKO

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique

Solutionner la question de pléthore des élèves dans les salles de classe

A quelques jours de la rentrée scolaire et pour faire l'état de lieux des établissements scolaires, en appréciant leur capacité d'accueil et éviter le phénomène de pléthore dans les salles de classe, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, qui était accompagné de ses collaborateurs, a effectué, vendredi 11 septembre 2015, en compagnie de ses collaborateurs, une visite au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza et à l'Ecole primaire Joseph Nkéoua, qui va, désormais, abriter le collège Savorgnan De Brazza, lequel sera délocalisé, à partir de la nouvelle année scolaire qui approche. Deux établissements situés à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale.

Anatole Collinet Makosso pendant la visite de quelques établissements scolaires.

Le ministre Anatole Colinet Makosso entend faire face au phénomène de pléthore des élèves dans les salles de classe. *«En principe, un lycée a besoin d'avoir deux mille élèves, quand il fonctionne normalement. Hors, la majorité des lycées de Brazzaville ont plus de sept, six mille élèves. Donc, on se retrouve dans une situation où on a pratiquement trois où quatre lycées dans un seul. Alors, les conditions d'apprentissage ne peuvent pas permettre aux enfants, effectivement, de bien assimiler les enseignements et bien affronter les évaluations qui sont faites, souvent. C'est pour cette raison que nous sommes en train de mieux gérer l'espace dont nous disposons, mieux gérer les structures d'accueil»*, a-t-il confié, à l'issue de sa visite au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza. Dans ce lycée, il a constaté que *«par exemple, qu'il y a des bâtiments qui ne sont plus fonctionnels et dans lesquels nous ne pouvons plus mettre les enfants, en attendant les travaux qui pourraient démarrer d'ici là. Alors, il faut trouver des solutions pour loger les sept mille élèves qui fréquentent le collège Savorgnan De Brazza. C'est pour cette raison qu'ici, à l'école Nkéoua, nous prenons l'option de déplacer le C.e.g Savorgnan De Brazza qui est dans la même enceinte que le lycée, pour l'amener ici. On va le délocaliser et puis permettre au lycée Savorgnan De Brazza d'occuper tout l'espace avec les salles de classes. Donc, nous sommes, simplement, en train de mieux exploiter notre espace»*, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

(Suite de la page 1)

ration de la cohésion nationale pour aboutir à des élections inclusives et apaisées», a-t-il poursuivi. Le général Diendéré a fait savoir qu'il est passé *«à l'acte, pour empêcher la déstabilisation du Burkina»* et a promis que les dirigeants de la transition mis en résidence surveillée seront bientôt relâchés.

Mais, la prise du pouvoir par le R.s.p a déclenché des manifestations hostiles à travers le pays, en dépit de la répression des militaires putschistes, et les condamnations unanimes de la communauté internationale. La France, les Etats-Unis, l'Union européenne, etc ont condamné le coup d'Etat au Burkina Faso, pays qui s'apprêtait à tenir les élections, le dimanche 11 octobre. Il faut s'attendre de nouveau développement des faits dans le pays.

Joël NSONI

(Suite de la page 3)

sont encore entre les mains inexpertes des bénévoles. Dans la plupart des localités, ceux-ci fonctionnent en situation multigrades que les instituteurs formés peinent à maîtriser. Dans ces écoles, le bénévole prend, souvent, les classes de C.p1, C.p2 et C.e1. L'instituteur s'occupe des classes de C.e2, C.m1 et C.m2. Dans le pire des cas, le bénévole prend seul en charge, tout le cycle primaire. Voilà le vrai visage de l'école congolaise, à l'intérieur du pays. Les O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement) avaient prévu d'atteindre la qualité de l'enseignement en 2015, le Congo est-il au rendez-vous de cet objectif? La Fonction publique peut-elle accorder la priorité aux enseignants bénévoles, lorsque les promotions des instituteurs sorties des Ecoles normales, de 2007 à nos jours, sont encore en instance d'intégration?

La qualité de l'enseignement dépend des hommes et des femmes qui tiennent les écoles et assurent l'enseignement, suivant les normes et les objectifs pédagogiques fixés. Face au déficit en personnel enseignant, qui est très accentué dans l'arrière-pays, il y a lieu de rechercher des solutions urgentes: par exemple, procéder au regroupement des écoles; confier la gestion des écoles du cycle primaire et du cycle secondaire premier degré (collèges) aux conseils départementaux ou créer cette fameuse Fonction publique territoriale, pour y intégrer les enseignants communautaires. C'est là un dossier urgent, parmi tant d'autres, pour le nouveau ministre en charge de l'enseignement primaire et secondaire, mais, en réalité, c'est tout le gouvernement qui devrait se préoccuper de la situation de l'école congolaise qui a donné des signes fort inquiétants, à travers les résultats des examens d'Etat, cette année.

Gora Ley HYPOLITE

Journée internationale de l'alphabétisation

Quel avenir pour les apprenants au Congo?

A l'occasion de la journée internationale de l'alphabétisation, célébrée, cette année, sous le thème: «Alphabétisation et sociétés durables», le Congo, notre pays, a organisé, du 8 au 11 septembre 2015, à l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, la Semaine nationale de l'alphabétisation, avec pour thème: «Quel avenir pour nos apprenants?». Un atelier de renforcement des capacités techniques et pratiques des encadreurs alphabétiseurs sur les activités des stratégies de «faire», «faire faire» et «faire avec». C'était sous le patronage d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence d'Ana Elisa Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, et de Mme Marie Geneviève Maloumbi, directrice générale de l'alphabétisation.

Anatole Collinet Makosso et Ana Elisa Santana Afonso.

Créer un fonds de soutien à l'alphabétisation et à la rescolarisation dont le financement proviendrait des sociétés, des industries extractives, forestières, de la Fondation S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), des sociétés de téléphonie mobile, telle est l'une des dix recommandations formulées par les participants, à l'endroit du gouvernement, à ses partenaires, à la direction générale de l'alphabétisation et aux directions départementales de l'enseignement primaire et secondaire.

Dans son message lu par Mme Ana Elisa Santana Afonso, Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, a rappelé l'importance avérée de l'alphabétisation dans le développement des Nations. Elle a, cependant, déploré le fait qu'aujourd'hui, 757 millions d'adultes sont encore dépourvus de compétences cognitives de base. *«Face à cette situation, l'Unesco exhorte les pays du monde à investir davantage et adopter des politiques plus efficaces pour permettre à toutes les femmes et à tous les hommes de participer pleinement à la vie de leur société»*, relève le message.

Durant les travaux qui ont eu lieu dans la salle de conférences de l'I.n.r.a.p, les participants ont suivi des communications sur: *«Les variantes de la scolarisation, de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation»*; *«La stratégie d'éducation non formelle»*, par Itoua Yoyo Ambianzi et *«Le guide du partenariat en alphabétisation»*, par Dominique Baganda.

Quant à la présentation de la plateforme pour le développement des langues congolaises, les membres ont suivi l'exposé du coordonnateur. Ils ont aussi renouvelé les instances dirigeantes, avant de se prononcer, unanimement, pour la reconduction de la même coordination, jusqu'en fin 2016.

Les autres recommandations formulées par les participants se présentent comme suit: confirmer la filière alphabétisation à l'E.n.s (Ecole normale supérieure); créer une filière andragogique à l'E.n.i (Ecole normale des instituteurs); poursuivre la politique de construction des structures propres à l'alphabétisation et la rescolarisation; procéder à l'extension des Ecoles Ora dans les autres départements à forte concentration des populations autochtones; procéder à l'extension de la mesure de gratuité accordée aux structures scolaires du formel à celles du non formel; recruter des encadreurs et animateurs bénévoles évoluant dans les centres d'alphabétisation et en rescolarisation; prendre en compte des personnes vivant avec handicap dans les efforts de remobilisation et d'accompagnement en alphabétisation et ne rescolarisation; réactualiser des textes demandant aux entreprises d'ouvrir des centres d'alphabétisation, en leur sein; améliorer le niveau d'inscriptions budgétaires des coordinations départementales de l'alphabétisation et de la rescolarisation.

Pour le ministre Anatole Collinet Makosso, *«il n'y a ni émergence, ni développement de la Nation, avec un peuple analphabète. Votre bataille et moi avec vous, c'est l'alphabétisation d'une partie de nos concitoyens qui n'ont pas bénéficié de la scolarisation ou en ont interrompu prématurément le processus»*. C'est ce qu'il a dit, dans son allocution. Il faut retenir que c'est depuis 1965 qu'est née la volonté internationale de résoudre les problèmes liés à l'analphabétisme et à l'illettrisme.

Alain-Patrick MASSAMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place:	15.600
Expédié:	23.400
1 an	
Retrait sur place:	31.200
Expédié:	46.800
France, Afrique Francophone	
91 Euros	
182 Euros	
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conférence sur le réchauffement climatique à Paris

Le Congo proposera des mesures pour lutter contre le phénomène

L'annonce a été faite, jeudi 10 septembre 2015, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, par Marcel Pambou, point focal national climat, à l'issue de l'atelier de validation du projet de rapport des contributions prévues déterminées au niveau national. Une action communément menée par le gouvernement congolais, via le Ministère du tourisme et de l'environnement, avec le soutien technique et financier de l'A.f.d (Agence française du développement).

Des participants à l'atelier.

La 21e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur le réchauffement climatique, qui aura lieu, en décembre prochain, à Paris (France), débouchera sur un accord juridiquement contraignant applicable à tous les Etats parties. C'est donc pour apporter sa contribution que le Congo y présentera une série de mesures adoptées à l'échelle nationale, afin de lutter contre le phénomène du réchauffement climatique, qui menace la «survie» de la planète.

Le document adopté lors de cet atelier est le fruit de la réflexion des experts internationaux et nationaux. Il énonce, en effet, les engagements du Congo vis-à-vis de la réduction des gaz à effet de serre. Entre autres, il s'agit de renforcer la forestation, afin de reverdir les espaces, faire la promotion du «foyer amélioré» pour réduire considérablement l'utilisation du bois de chauffe dans les familles, etc.

Quant aux industries, le Congo propose, par exemple, l'usage d'une technologie moins polluante. *«A l'occasion de la 20e conférence des parties tenue à Lima, au Perou, en décembre 2014, les parties ont adopté une déclaration orientant le format de leurs futurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif étant de limiter la hausse de la température planétaire à 2°C. Les contributions nationales doivent permettre une baisse globale des émissions de 40 à 70% d'ici à 2050»*, a indiqué Léonard Niéré, directeur de cabinet du ministre du tourisme et de l'environnement.

Ces mesures répondent aussi aux attentes de la 17e conférence des Nations unies tenue en 2011, à Durban, en Afrique du Sud. Cette conférence visait à mettre tous les Etats-parties sur le même pied d'égalité et élaborer un nouvel instrument juridique contraignant pour tous ces Etats.

La République du Congo, rappelons-le, est, respectivement, partie à la convention-cadre des Nations unies sur le réchauffement climatique et au protocole de Kyoto, en 1996 et 2007.

En définissant ses engagements vis-à-vis du réchauffement climatique, le pays apporte sa pierre à l'édifice, pour l'aboutissement du nouvel accord qui sera soumis aux Etats membres.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Congo et l'Italie

Grâce aux Jeux africains, l'axe Brazzaville-Rome s'est renforcé

Au cours d'un dîner offert par l'ambassade d'Italie aux vieilles gloires du football congolais et italiens, dans le cadre du cinquantenaire des Jeux africains, vendredi 2 septembre 2015, à l'hôtel Maya-Maya aéroport, à Brazzaville, l'ambassadeur d'Italie, Andrea Mazzella, a, dans une interview qu'il nous a accordée, loué les liens d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, le Congo et l'Italie. Selon lui, l'avenir de ces relations s'avère bénéfiques pour les deux pays dans de nombreux domaines.

Andrea Mazzella.

Pour Andrea Mazzella, *«les Jeux africains de Brazzaville portent aussi la marque de l'Italie. Le match d'inauguration du Stade de l'Unité, situé dans le complexe sportif la Concorde, entre les anciennes gloires du football italien et congolais, en est une illustration. On réfléchira, également, sur la manière dont ce gigantesque complexe sportif sera animé dans les prochains jours. Pour faire vivre ce joyau, on aura besoin de la participation des athlètes du monde entier. Mais, avant la tenue de cet événement sportif, l'axe Brazzaville-Rome et vice-versa se porte bien. D'ailleurs, ce sujet a été au centre d'un échange, en février dernier, entre le chef de l'Etat Congolais, Denis Sassou-Nguesso et son homologue italien Sergio Mattarella. En dehors de cette visite, le président Sassou-Nguesso est retourné en Italie, pour participer au lancement de l'Exposition universelle de Milan»*.

Le diplomate italien a, en outre, rappelé qu'en juillet 2014, le premier ministre italien, Matteo Renzi, avait effectué une visite à Brazzaville. En dehors de ces deux visites-clé, il faut aussi noter de nombreuses missions de délégations d'entrepreneurs italiens au Congo, conduites par le ministre Carlo Calenda. *«Toutes ces visites traduisent l'intérêt que le gouvernement italien porte en Afrique, et notamment au Congo-Brazzaville, car il y a une prise de conscience claire sur la place importante qu'occupe, actuellement, ce continent riche. Les priorités italiennes au Congo sont dans le secteur traditionnel du pétrole et du gaz, mais aussi dans celui de l'électrification du pays auquel s'ajoutent l'agriculture, la pêche, les transports et les énergies renouvelables. Dans le domaine agricole, il sied de souligner que le Congo a d'énormes potentialités. Après l'inauguration du centre de mécanisation agricole à Oyo, une dizaine de techniciens congolais bénéficieront d'une formation en Italie, car les machines italiennes sont déjà arrivées au port de Pointe-Noire et elles seront, par la suite, acheminées à Oyo. Ensuite, une délégation italienne se rendra à Pointe-Noire, pour développer la coopération dans le domaine de la pêche maritime et fluviale. Nous continuerons dans cette direction, car, demain, c'est l'Afrique qui sera au centre du monde. C'est en Afrique que l'Italie aura des partenaires importants pour travailler»*, a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La Papeterie Librairie Groupe YABOBO du Marché Total informe les parents, amis et connaissances du décès de Madame *MFILANI Joséphine*, mère de son Manager Général, Bienvenu Joseph NGANGA «YA BOBO», survenu le 10 septembre 2015, au Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Brazzaville. La Veillée mortuaire se tient à Mafouta, en face de l'école privée Ranch Azur. La date des obsèques vous sera communiquée dans les prochains jours.

N.B.: Arrêt de bus Parking, au nouveau Lycée de Mafouta.

MBUTA MASSAMBA

arpce
RÉPUBLIQUE DU CONGO

5 ANS D'ACTION

LISTE DES OPÉRATEURS POSTAUX AUTORISÉS AU CONGO

ANNONCE LÉGALE

Dans le souci de maintenir un service postal de qualité, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques effectue trimestriellement, des contrôles sur le respect, par les opérateurs, des engagements pris conformément à leurs cahiers des charges. Suite à l'évaluation du secteur postal au 1er trimestre de l'année en cours, l'ARPCE publie la liste ci-dessous des opérateurs postaux respectant la réglementation en vigueur en République du Congo et qui sont donc autorisés à exercer sur l'étendue du territoire national.

OPÉRATEUR NATIONAL

OPERATEUR	ADRESSE	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS	ZONES DE COUVERTURE
SOPECO [1]	68, Bd Dénis Sassou-Nguesso, BZV	43	Couverture nationale	Tous les Départements	NATIONALE et INTERNATIONALE

1 Société des Postes et de l'Épargne du Congo

OPÉRATEURS PRIVÉS DU SERVICE POSTAL RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

OPERATEUR	ADRESSE	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS	ZONES DE COUVERTURE
ACC	AEROPORT POINTE-NOIRE	8	4	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE, DOLISIE, NKAYI	NATIONALE et INTERNATIONALE
BEAUVOIR BUSSINESS	AEROPORT MAYA-MAYA	6	3	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE et INTERNATIONALE
DHL INTERNATIONAL	2 Av. MOE VANGOULA BP : 5485 POINTE- NOIRE	4	2	POINTE–NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
EXAU BUSSINESS	AEROPORT MAYA-MAYA	6	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
FLORICHE EXPRESS	1144 Rue LOUFOU PLATEAU de 15ans BRAZZAVILLE	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
GALA EXPRESS SARL	220, Av N.MANDELA BP : 1133 BRAZZAVILLE	3	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE
PATEX	Rond-Point KASSAI BP : 2505 POINTE-NOIRE	6	4	POINTE–NOIRE, DOLISIE, NKAYI, BRAZZAVILLE	NATIONALE
SAGA EXPRESS	Av. LOANGO CENTRE-VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	INTERNATIONALE
SDV EXPRESS SERVICES	Av. LOANGO CENTRE VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE	2	2	POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE	NATIONALE et INTERNATIONALE
SPEED UP	132, rue LENINE OUENZE	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE	NATIONALE et INTERNATIONALE

RÉSEAU D'EXPLOITATION POSTALE DE LA SOPECO

- Département de Brazzaville
- Département de Pointe-Noire
- Département du Kouilou
- Département du Niari
- Département de la Bouenza
- Département de la Lékoumou
- Département de la Sangha
- Département de la Likouala
- Département de la Cuvette
- Département de la cuvette ouest
- Département des Plateaux
- Département du Pool

Notre Vision

Faire entrer le Congo dans le Top 5 des pays Africains leaders des Postes et des Communications Électroniques

AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

: 91 bis Avenue de l'Amitié : 2490 Centre-ville Brazzaville : +242 05 510 72 72

: www.arpce.cg : arpcecongo

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

«Les personnes âgées de 60 ans ou plus privées de services spécialisés de soins et d'une alimentation équilibrée...»

L'augmentation du nombre des personnes âgées amène à prendre conscience de l'importance du vieillissement actif, bien que les stéréotypes et la discrimination basée sur l'âge persistent. C'est ce qui ressort de l'atelier de validation du plan stratégique des personnes âgées, qui a eu lieu jeudi 10 septembre 2015, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Sous les auspices de Jean-Clotaire Tomby, directeur général des affaires sociales. A cette occasion, le document visant à donner une réponse plus structurée à la situation des personnes du troisième âge a été présenté et validé.

Jean Clotaire Tomby (au milieu).

Organisé par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, en partenariat avec l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), cet atelier a réuni près d'une cinquantaine de participants concernés par la question. Mme Catherine Dusseau, consultante internationale, qui a accompagné l'équipe technique nationale composée principalement de cadres des Ministères des affaires sociales et, de la santé et de la population y était présente.

Pour le Dr Ray Mankelé, délégué de la représentante de l'O.m.s au Congo, la maltraitance des personnes âgées augmentent. *«Les progrès de la science et des technologies ont permis de réduire les taux de morbidité et de mortalité dans le monde. Ainsi, au fil des années, on observe que la population des personnes âgées augmente et que le phénomène du vieillissement s'accroît à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus tourne autour de 800 millions. Ce chiffre doublera vers 2025 et, pour atteindre les deux milliards vers 2050, la majorité se trouvant dans les pays en développement. (…) Dans la plupart des pays africains, les adultes malades sont soignés à domicile par leurs parents et la maltraitance à leur égard ne cesse d'augmenter. En effet, l'O.m.s estime que 4 à 6% des personnes âgées dans le monde sont victimes de maltraitance physique ou psychologique, d'un défaut de soins, ou encore, sont exploitées financièrement. Ce qui constitue une violation des droits de l'homme»*, a-t-il déclaré.

Parlant de la situation des personnes âgées au Congo, le délégué de la représentante de l'O.m.s au Congo a affirmé qu'elle n'est guère reluisante, et en plus de la stigmatisation et de la maltraitance dont elles sont l'objet, elles sont accusées de sorcellerie et abandonnées à leur triste sort. De plus, *«les établissements médico-sociaux et les structures de prise en charge des personnes âgées sont quasiment inexistants, les pensions de retraite faibles et irrégulièrement payées, en dépit des efforts en cours, dans le cadre de la politique nationale d'action sociale. Il se dégage l'image d'une société qui n'accorde pas une grande attention aux personnes âgées. Le besoin de les accompagner se faisant, de plus en plus, ressentir, précisément pour les populations les plus pauvres. D'où la nécessité de mettre à disposition de toutes les parties prenantes des informations pertinentes et fiables, validées en temps réel.»*

De son côté, Jean-Clotaire Tomby a indiqué que les personnes âgées méritent une attention particulière. La question du vieillissement devient une préoccupation et fait même figure de défi. Et, *«le Congo n'échappe pas à cette réalité au regard des données démographiques: la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus étant estimé à 4,8% de la population, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2007. Cette couche de la population est privée de services spécialisés de soins et d'une alimentation équilibrée, de revenus suffisants et sécurisés et de mesures de protection sociale pour tous, d'espaces d'accueil, d'écoute et d'accompagnement psychologique et social et de pleine participation à la vie sociale.»* C'est pourquoi, a-t-il fait observer, qu'en dépit des efforts déployés par différents acteurs étatiques et non étatiques au Congo, tels que les transferts sociaux monétaires, l'assurance maladie universelle, etc., il est apparu nécessaire de donner une réponse plus structurée à la situation des personnes âgées. Ce groupe vulnérable mérite une attention particulière de la société, car le vieillissement expose les personnes âgées à des risques divers liés à leurs conditions de vie et de logement, leur santé, leurs besoins économiques, et à l'attitude de la société à leur égard. Il s'agit de bâtir une société pour tous les âges qui promeut la pleine participation des personnes âgées, sans discrimination et sur un pied d'égalité.

Notons que, le plan stratégique d'action en faveur des personnes âgées est l'aboutissement d'un processus engagé, depuis 2012, avec l'implication des personnes âgées.

Alain-Patrick MASSAMBA

Partenariat C.n.l.s-Fnuap

Les jeunes sensibilisés aux maladies sexuellement transmissibles

Dans le cadre du bon déroulement des 11es jeux africains, le Sep/Cnls (Conseil national de lutte contre le sida), en partenariat avec le Fnuap (Fonds des Nations unies pour la population), a organisé vendredi 11 septembre 2015, au complexe sportif de la concorde, une campagne de sensibilisation et de distribution des préservatifs aux sportifs et aux spectateurs. Dans l'objectif de faire en sorte que les jeunes (sportifs et spectateurs) se protègent, pour éviter les maladies sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées.

Vêtus en tee-shirt contenant les écrits *«Condomize»*, Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap au Congo et Charles Roger Diankembo, assistant à la réponse sectorielle au Sep/Cnls, accompagnés de leurs collaborateurs, ont visité le site de Kintélé et le village des jeux, dans lesquels 64 agents distribuent les préservatifs, depuis le 4 septembre 2015, jour d'ouverture des 11es jeux africains par le président de la République.

Barbara Laurenceau a dit, à cette occasion, que la campagne de sensibilisation et de distribution des préservatifs est une campagne qui se tient à travers le monde, dans les grands évènements festifs, pour encourager les jeunes à se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles. *«Condomize est un terme inventé qui vient de condom, qui signifie préservatif en anglais, elle est portée à travers le monde par des jeunes, avec l'appui du Fnuap, pour faire la promotion des préservatifs. Nous saisissons cette opportunité pour porter le message de prévention. Nous encourageons les jeunes à se protéger dans leurs relations sexuelles»*, a-t-elle expliqué.

Charles Roger Diankembo a donné, quant à lui, le sens de cette campagne, en affirmant: *«Pour la bonne organisation des 11es jeux africains, le Sep/Cnls et l'unité de lutte contre le sida du ministère des sports ont reçu un appui de plusieurs partenaires dont le Fnuap, l'Onu sida, etc. L'objectif est que tous les sportifs et les spectateurs repartent dans leur famille sans être infectés. Nous avons dans tous les sites une équipe qui assure la sensibilisation et la distribution des préservatifs. Ces mêmes équipes vont au village des jeux où sont logés les sportifs, pour la distribution des préservatifs voire les placer dans les bus. Le sida ne connait ni célébrité, ni sportif, ni nationalité, tous nous devons nous protéger, pour être hors de portée de cette maladie.»*

Au total 94.591 préservatifs, dont 4.359 féminins et 90.232 sont distribués aux sportifs et spectateurs dans tous les sites, ainsi que dans les hôtels, depuis le 4 septembre 2015. Pour Ngala Stich, agent de distribution des préservatifs, *«nous avons commencé le jour de l'ouverture des jeux africains, il y a des jours où nous distribuons, deux cartons de préservatifs, et chacun contient 140. Les jeunes ainsi que les sportifs sont intéressés et veulent bien se préserver. Avant la distribution, nous les sensibilisons et expliquons l'utilisation de ce préservatif.»*

Tamini membre de la délégation du Burkina Faso, recevant les préservatifs a affirmé que *"le préservatif lui sera utile dans la mesure où cette campagne vise à sensibiliser et à prévenir la population sur le mal du siècle qui est le Vi.h-sida. Quand on a un préservatif en sa possession, on est sécurisé de toute maladie sexuellement transmissible. Je demande à la population de s'en procurer par ce que c'est nécessaire."*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elaïs, Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.
B.P: 48 21, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 17 Août 2015, enregistré au domaine de timbre, en date du 19 Août 2015, sous le folio 156/3 N°156, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 603, du 07 Septembre 2015, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: AGENCE CONGOLAISE DE CONSTRUCTION DE REPARATION ET D'AMENAGEMENT MATERIEL, en sigle «ACCRAM»;

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts de 10.000 F. CFA de valeur nominale;

Siège social: Quartier Roy, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Construction de tout corps d'état, Prestations de services (Location de personnels, Véhicules et matériels), Fret aérien et maritime, Espaces verts;

Gérance: La société est gérée et administrée par Monsieur BABEDIKA Franck.

Pour insertion,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Office de Maître Jean Bertin SELA
Notaire, titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville,
B.P: 13665, Tél.: (00242) 06.666.91.71/22.612.81.16, Brazzaville

ANNONCE LEGALE

Société «LIN-CLAUDE ASSURANCES»
Société à responsabilité limitée
Au capital de F. CFA Sept millions huit cent quarante mille (7.840.000)
Siège social sis à Brazzaville, 28, Avenue Simon Kimbangu, Makélékélé, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du douze juin deux mil quinze, reçu par Maître Berlin SELA, Notaire, dûment enregistré à Bacongo, le dix-sept deux mil quinze, sous le folio 104/13 n°1284, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée;

Objet:
- Les assurances et réassurances des personnes physiques, immeubles, véhicules, automoteurs, des aéronefs ainsi que des navires;

Dénomination: Société «LIN-CLAUDE ASSURANCES» SARL;

Siège social: sis à Brazzaville, 28, Avenue Simon Kimbangu, Makélékélé;

Capital social: Sept millions huit cent quarante mille (7.840.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à chacun d'eux;

Gérance: Monsieur NALOUHOUNINA BILEKO Lin Claude a été nommé Gérant Statutaire de ladite Société;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-six juin deux mil quinze, sous le n°15 DA622 et le RCCM, sous le n° CG/BZV/15B5955.

Pour avis,
Maître Jean Bertin SELA

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant:

Auditeur interne

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur général, vous aurez pour rôle de:
- **Veiller à la mise jour et au respect des délégations et subdélégations de pouvoirs internes et externes.**
- **Veiller à la couverture des activités de la filiale par des procédures écrites régissant le fonctionnement de la société.**
- **Procéder à la mise à jour du manuel de procédures de la filiale.**
- **S'assurer que les contrôles comptables prioritaires sont régulièrement réalisés et notamment que les comptes sont régulièrement analysés et justifiés;**
- **Effectuer les contrôles des caisses des menues dépenses et recettes.**
- **Effectuer des contrôles du réseau gérance contrôlée Coco: ventes, encaissements, stocks et évaluer le niveau global des pertes etgains.**
- **Evaluer périodiquement la politique commerciale de crédit à la clientèle**
- **Contrôler le risque client et s'assurer que les créances litigieuses, douteuses et contentieuses sont identifiées.**
- **Définir le plan d'audit annuel et effectuer les décisions d'analyse et de contrôle de façon régulière y compris les contrôles inopinés.**

Profil de candidat recherché

Bac+ 5, Forte expérience en audit, comptabilité, exploitation, et commercial
*** Intégrité morale.**
*** Esprit analytique, réactivité, disponibilité,**
*** Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial,**
*** Homme / femme de terrain.**

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.

E-mail: recrutement@potentielrh.com
http//www.potentielrh.com
Tél: (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

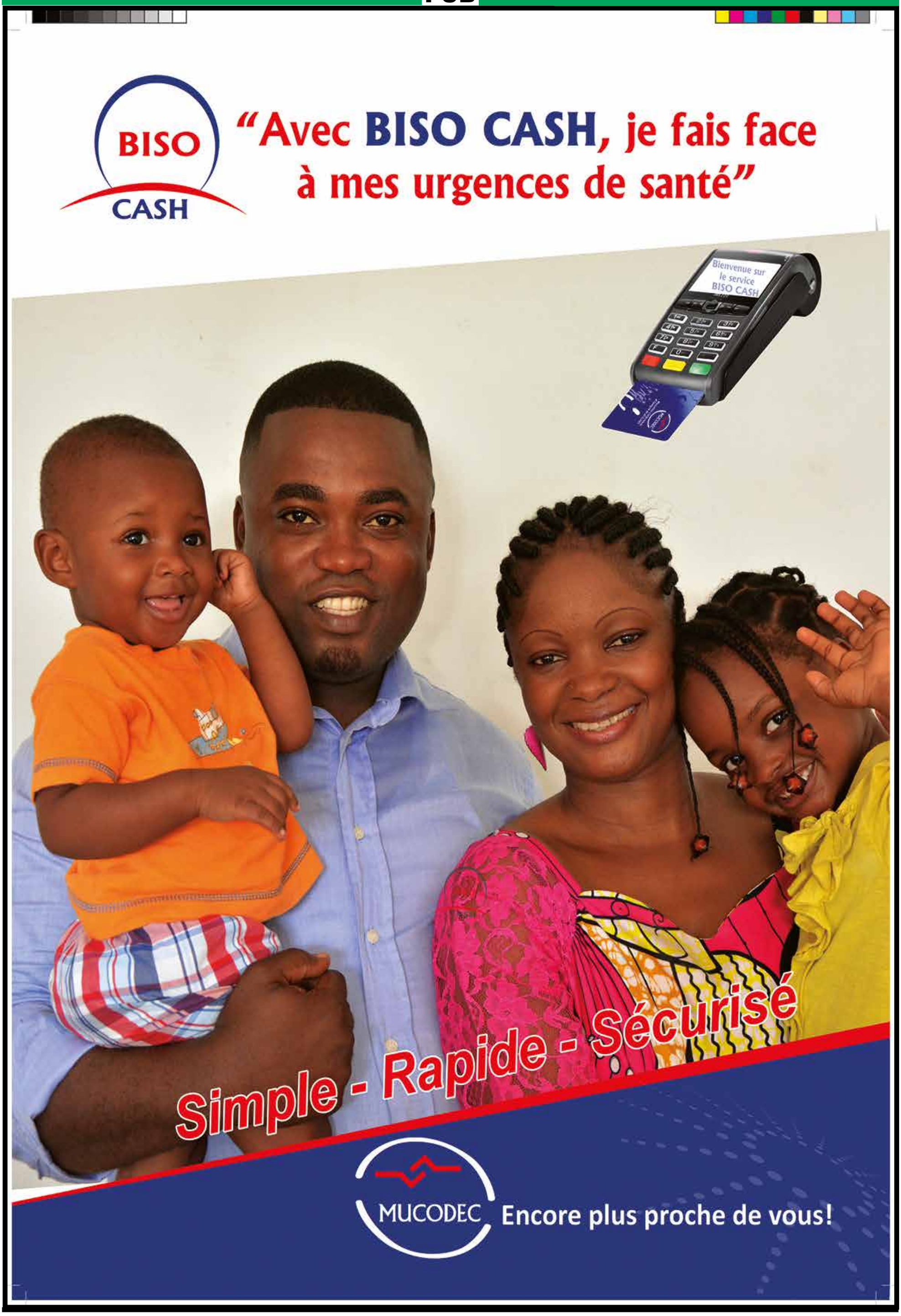
BISO
CASH
"Avec BISO CASH, je fais face à mes urgences de santé"
Bienvenue sur le service BISO CASH
Simple - Rapide - Sécurisé
MUCODEC
Encore plus proche de vous!

CELUI QUI CONDUIT NE BOIT PAS

Une journée de promotion de la consommation responsable !

Du Mexique à la Malaisie, de la Pologne à la Papouasie-Nouvelle-Guinée en passant par le Rwanda et la Russie, plus de 50 filiales du groupe HEINEKEN organisent dans le monde entier des activités pour la deuxième édition de la journée de la « Consommation Responsable », ce Vendredi 18 septembre.

Durant les jours et les semaines autour du vendredi 18 Septembre 2015, HEINEKEN a pour objectif de toucher plus de 40.000 de ses employés et des milliers de détaillants et de consommateurs dans le monde à travers divers activités visant à démontrer notre engagement pour réduire les dommages liés à l'abus d'alcool et à promouvoir la modération.

Les activités marquantes :

• En RDC, la BRALIMA lance la campagne «*Connaissez vos limites*» pour atteindre 20 millions de personnes à travers tout le pays grâce à la télévision, des panneaux d'affichage et une communication numérique ;

• Au Rwanda, des documents éducatifs seront distribués à 12.000 élèves dans 3 districts ;

• Au Vietnam, des talk-show avec des experts de la santé seront réalisés sur 4 sites de production à travers le pays ;

• Au Liban, la brasserie HEINEKEN va travailler avec une ONG locale pour distribuer des dépliants et des tests d'alcoolémie à 2000 consommateurs dans les pubs et les clubs ;

• Au Mexique, il sera demandé à 100.000 détaillants de s'engager à demander aux jeunes adultes de montrer leurs papiers d'identité avant de leur vendre de l'alcool. Cela fait partie de la campagne « *Ne te ment pas à toi-même* » en collaboration avec la « *National Beer Chamber* », le groupe concurrent ABInBev et des micros brasseurs.

• En Slovaquie, des patrouilles de brasseurs accompagnés de la police nationale vont travailler sur le terrain dans 8 villes pour parler des dangers de l'alcool au volant.

Au Congo Brazzaville :

BRASCO s'est engagé depuis plusieurs années à sensibiliser ses consommateurs sur les dangers de l'abus d'alcool. Depuis 2009, nous faisons de l'auto régulation en écrivant sur les étiquettes de nos boissons alcoolisés un message de prévention. En 2013, nous avons organisé pour la première fois à Pointe-Noire une opération de sensibilisation contre l'association de l'alcool et de la conduite. Cette campagne a eu lieu en partenariat avec la Préfecture de Pointe-Noire, la Gendarmerie et des syndicats de chauffeurs de taxis et bus.

Pour cette année, BRASCO communique à la télévision grâce à un spot de prévention sur les dangers de la conduite en état d'ivresse. Le but : alerter les consommateurs sur des comportements à risque pouvant mettre leur vie et celle des autres en danger. Le spot sera diffusé sur plusieurs chaînes du pays pendant le mois de Septembre et avant les Fêtes de fin d'année.

Organiser une Journée de promotion de la consommation responsable est notre façon de mettre en lumière le travail que nous réalisons jour après jour à travers le monde sur ce sujet grâce à des partenariats fructueux avec les ONG, les agences gouvernementales et les communautés locales; à travers nos campagnes et les innovations de nos marques; et grâce à la collaboration entre les groupes du secteur brassicole à l'international.

Pour la première fois cette année, les groupes Heineken, Carlsberg et Anheuser-Busch InBev collaborent et coordonnent des activités le même jour afin d'accroître l'impact de cette campagne. Aucune de nos entreprises ne gagne à ce qu'une consommation excessive soit faite de nos produits. En organisant des activités sur la consommation responsable le même jour, le 18 Septembre, nous multiplions nos chances d'atteindre un maximum de consommateurs !

Pour plus d'informations, consultez:
Notre site www.brasseriesducongo.com
Notre page facebook www.facebook.com/brasseriesducongo

BRASCO
BRASSERIES DU CONGO

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES BRASSERIES DU CONGO CONTRE L'ALCOOL AU VOLANT

enjoy responsibly day SEP 18 2015

AAON n°019 pour l'ERP du GABAC
Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
Crédit IDA n°:45290 - RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'Appel d'Offres National (AAON) N° 019/BEAC-GABAC/PRCIRC/UGRIF/2015

Fourniture, installation et mise en service d'un logiciel de gestion intégrée (ERP) ainsi que la formation au profit du GABAC

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le n°775 du 3l mai 2010 de «Development Business».

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et la mise en service d'un logiciel de gestion intégrée (ERP) ainsi que la formation au profit du GABAC à Libreville.

3. L'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'un logiciel de gestion intégrée (ERP) ci-après décrits, dans un délai maximum de quarante-cinq (45) jours, à partir de la notification de l'approbation du marché par l'autorité compétente. Il s'agit d'acquérir et mettre en place un logiciel de gestion intégrée (ERP) devant permettre d'assurer:
* La gestion de la comptabilité générale;
* La gestion des projets;
* La gestion de la comptabilité budgétaire;
* La gestion des opérations financières;
* La gestion des opérations de passation de marchés;
* Le suivi de l'exécution des engagements;
* La gestion des ressources humaine (Recrutement, gestion de carrières, évaluations...) et les opérations de paie;
* La gestion administrative;
* Le suivi évaluation des activités du GABAC.

Aussi, les services portent sur:
* L'analyse et validation du besoin/Préconisation et Reprise d'existant;
* La réalisation: Fourniture logiciel, Intégrations, développements spécifiques, Tests unitaires et tests intégrés;
* Le transfert de compétence et formation;
* Le support et Maintenance de la Solution;

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI), tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA», édition Mai 2004, révisées en octobre 2006, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

2. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du GABAC et l'UGRIF et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08 heures à 14 heures (heures locales).

3. Les exigences en matière de qualifications sont:
* Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014);
* Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale;
* Une autorisation de l'éditeur de logiciel dans le cas de proposition de logiciels commercialisés sur le marché;
* Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir liste du personnel et leur CV, notamment un Expert en système d'information de niveau minima, Bac+4, et ayant au moins 3 ans d'expérience et plus de 2 missions similaires.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par chèque, virement sur le compte du Projet ou en espèces, contre récépissé. Le document d'appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le 30 septembre 2015, à 12 heures (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance, dans la salle de réunions de la BEAC, le 30 septembre 2015, à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de l.300.000 F. CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Adresse de dépôt des offres: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
B.P: 1917, Avenue Monseigneur Vogt, République du Cameroun
Téléphone: +237 222 23 40 60/30,
Télécopie: +237 222 23 33 29
Adresse électronique: adoum@beac.int
Adresse pour les informations: UGRIF avec copie au GABAC
Immeuble de la BVMAC, Place de l'Indépendance - Libreville - République Gabonaise
Email: spgabac@yahoo.fr

Le Coordonnateur du Projet,

ADOUM MAHAMAT SARWAL

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

AVIS D'APPBL D'OFFRES

Appel d'offres international ouvert n°13/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Bien/2015 pour la fourniture, en lots indépendants, de diverses tenues de travail

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de renouveler, sur ressources propres, les tenues de travail de divers agents exerçant aux Services Centraux. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en 03 lots distincts:
*lot 1: tenues de travail des huissiers et chauffeurs;
*lot 2: tenues de travail des agents dc maintenance;
*lot 3: tenues de travail des agents de sécurité et de sûreté.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et l2 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM,
14e étage, porte l4l2
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60, poste 5412
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F. CFA par lot. Une entreprise peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de cinq cent mille (500 000) F. CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi l7 septembre 2015, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15e étage, porte l501
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi l7 septembre 2015, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 24 août 2015

Le Président de la Commission ad hoc.

Crédit KELASI

Assurez la rentrée **scolaire des enfants en toute quiétude**

Désignations	Modalités
Objet du financement	Destinés à financer les fournitures scolaires
Montant du prêt plafonné	2 mois de salaire
Taux d'intérêt	0.99% mois
Délai de déblocage	48 Heures.
Durée de remboursement	3 à 9 mois en fonction du revenu
Taux d'endettement	40 %
Frais de dossier	En fonction du montant du crédit.

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

8e Rencontre mondiale des familles à Philadelphie

Le Pape François effectue son dixième voyage apostolique à Cuba et aux Etats-Unis

A l'occasion de la 8e Rencontre mondiale des familles qui aura lieu à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique), du 26 au 27 septembre 2015, Sa Sainteté le Pape François effectue son dixième voyage apostolique, du 19 au 28 septembre 2015, qui le conduira, successivement, à Cuba et aux Etats-Unis d'Amérique, où il participera à la 8e Rencontre mondiale des familles et sera accueilli au siège de l'O.n.u (Organisation des nations unies), à New York.

Le Pape François sur le point de monter dans un avion.

A Cuba, le Pape François célèbre, dimanche 20 septembre, une messe au Palais de la Révolution de La Havane. Il va s'adresser aux jeunes du Centre culturel Padre Félix Varela à La Havane.

A Washington, il sera accueilli à la Maison blanche, mercredi 23 septembre, pour une cérémonie de bienvenue et une visite de courtoisie au président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama. Il aura une rencontre avec les évêques américains en la cathédrale Saint-Matthieu et célébrera la messe pour la canonisation du bienheureux P. Junipero Serra au Sanctuaire national de l'Immaculée Conception à Washington, D.C. Il aura aussi une rencontre, à New-York, avec le clergé, les religieux et les religieuses en la cathédrale Saint-Patrick. Beaucoup d'autres activités sont prévues à New-York, la visite au siège de l'O.n.u, la rencontre interreligieuse au Memorial de Ground Zero à New York, la visite à l'école *«Notre-Dame, Reine des Anges»*, une rencontre avec des enfants et des familles d'immigrés à New York (Harlem) et une messe au Madison square garden.

A partir du samedi 26 septembre, le Souverain pontife est l'hôte de Philadelphie, où se déroule la 8ème Rencontre mondiale des familles. Il sera de retour à Rome le lundi 28 septembre.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Paroisse Saint Pierre Chanel de Bourg-en-Bresse (département de l'Ain, France)

Un colloque sur le cardinal Emile Biayenda, «disciple du Saint Curé d'Ars»

Il s'est tenu, du 29 au 30 août 2015, à la paroisse Saint Pierre Chanel de Bourg-en-Bresse, en France, un colloque sur le thème: *«Sur le chemin de la miséricorde... Emile Biayenda, disciple du Saint Curé d'Ars»*. La première journée, il y a eu des conférences riches en échanges avec pour modérateur, l'abbé Parfait Batékouahou. Cette rencontre, qui a réuni plus de quatre-vingt personnes, a connu la participation des prêtres venus du Cameroun et du Bénin, qui ont prié pour la cause de béatification et canonisation du Cardinal Emile Biayenda. La journée du 30 août, après des témoignages émouvants des uns et des autres, s'est terminée par une messe célébrée par Mgr Roland Pascal qui a clôturé cette session. Ce dernier s'est prêté à nos questions, afin de déterminer sa position sur le combat que mène la Fraternité des amis du Cardinal Emile Biayenda. Mgr Pascal Roland est évêque de Belley Ars, diocèse qui se trouve au Nord de Lyon dans lequel il y a le village d'Ars, qui est un sanctuaire mondialement connu.

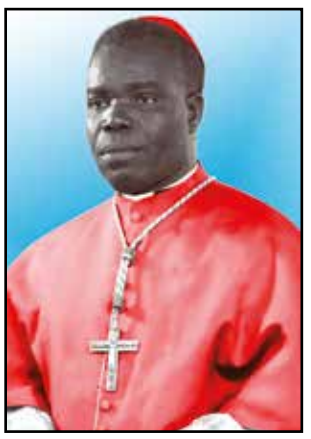

Cardinal Emile Biayenda.

Mgr Pascal Roland.

Quelles sont vos impressions sur le colloque organisé sur le cardinal Emile Biayenda?

** J'ai d'abord été impressionné par la mobilisation. Il y a eu beaucoup de gens qui se sont intéressés à ce colloque, à la fois des prêtres et des laïcs. J'étais impressionné par la manière dont le colloque a été préparé et comment beaucoup de gens s'intéressent et découvrent la cause du Cardinal Emile Biayenda.

Quelles sont vos attentes sur la fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda?

** Ce qui me frappe dans la Fraternité des amis du Cardinal Emile Biayenda qui est en train de naître, c'est le lien avec Ars. Le Cardinal Emile Biayenda a été certainement marqué par la figure de Saint Jean Marie Vianney. Donc, la fraternité qui est en train de naître s'enracine aussi avec le Cardinal Emile Biayenda dans le témoignage du curé d'Ars. C'est donc une manière de manifester l'actualité du témoignage de ce pasteur, le Cardinal Emile Biayenda s'inspirant de la figure du bon pasteur Saint Jean Marie Vianney, qui était, lui-même, un bon pasteur qui a été jusqu'à donner sa vie. Les prêtres se devaient de s'inscrire dans cette belle filiation.

Quel est votre rôle auprès de la Fraternité des amis du Cardinal Emile Biayenda?

** Mon rôle, c'est de les encourager. Je suis heureux de voir que les gens s'intéressent à la cause du cardinal Biayenda, ici en Europe, en France. Parce que, le Pape Jean Paul II s'est attaché à multiplier les canonisations, les béatifications, pour montrer l'appel à la sainteté qui s'inscrit dans toutes les cultures, dans tous les continents et tous les pays et à toutes les époques. Je suis attaché à ce que l'on soutienne la cause de béatification du Cardinal Emile Biayenda, pour que le continent africain et aussi en particulier le Congo, pour qu'il puisse avoir une figure mise en valeur, en l'occurrence celle du Cardinal Emile Biayenda.

Un mot de la fin?

** Je me réjouis, parce que je sens et je vois que ce qui est en train de naître, ce n'est pas quelque chose qui est programmé, ce n'est pas un projet humain, j'ai le sentiment que c'est à grande échelle, c'est le don du ciel, c'est l'initiative de l'Esprit-Saint dans lequel répondent généreusement les hommes qui ressentent cet appel.

Cyr KOUTEKISSA
Représentant de La Semaine Africaine en Europe

Diocèse de Kinkala

Une campagne d'évangélisation à Nkankata

Du samedi 29 août au dimanche 6 septembre 2015, a eu lieu, à la communauté Sainte-Marie, au village Nkankata, annexe située à 18 Km de Mbanza-Ndounga, dans le diocèse de Kinkala (département du Pool), une campagne d'évangélisation organisée par une équipe de vie des jeunes du Renouveau charismatique de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo (archidiocèse de Brazzaville).

Une célébration eucharistique dans les sous-bois.

La campagne d'évangélisation organisée à Nkankata est la deuxième du genre après celle qui avait été organisée par la même équipe, à Nganga-Kobo, du 1er au 5 octobre 2014. L'équipe d'une vingtaine de membres est arrivée, samedi 29 août. Toutes les installations ont été faites dans la cour entourée par la forêt, offrant un site et un cadre agréable pour la méditation. La grande chapelle étant quasiment hors d'usage, les pèlerins ont passé toute la campagne à la belle étoile. Ils sont venus de Nganga-Kobo, Diba, Loukoko, Nkouka Yibouka, Moutampa et Matsoula. Pendant huit jours d'affilés, ils se sont attelés à recevoir l'enseignement, tiré de la lettre de Saint-Paul apôtre à Philémon (1,3-25), et un thème de réflexion et de méditation était proposé chaque jour.

Le vendredi 4 septembre, le curé de la paroisse, l'abbé Salomon Mambou et l'abbé Guy Roland Mouyamba les ont rejoints. Samedi 5 septembre, la journée a été pratiquement un temps de méditation et de préparation à la veillée de prière.

Dimanche 6 septembre, l'abbé Guy Roland Mouyamba a clôturé la campagne par la messe dominicale, tandis que le curé est reparti tôt le matin à Mbanza-Ndounga pour le même service dominical. Après le repas communautaire offert par le Renouveau, les participants sont repartis dans leurs communautés de village, joyeux d'avoir participé à cette campagne.

Cette équipe de vie du Renouveau charismatique vient de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, mais pour la plupart, ses membres sont originaires de Nkankata. Voilà pourquoi elle se donne d'aller évangéliser les habitants de la contrée. Signalons que la prochaine campagne aura lieu du 10 au 18 décembre 2015 et va inclure le 44ème anniversaire de la mort de Victor Malanda, le 18 décembre 1971.

MM

XXVe Dimanche ordinaire-B-

La grandeur du chrétien est dans le service des autres

***Textes*: Sg 2,12 2,17-20; Jc 3,16-4,3; Mc 9,30-37**

Chers frères et sœurs,

L'apôtre Jacques nous lance cette interpellation: *«Vous convoitez, et vous n'avez pas; vous êtes meurtriers, vous êtes jaloux, et vous n'arrivez pas à obtenir; vous êtes dans un état de lutte et de guerre; et vous n'obtenez pas, parce que vous ne demandez pas; vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, avec l'intention de satisfaire vos passions. Adultères, ne savez-vous pas que l'amitié du monde c'est l'inimitié contre Dieu? Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu».* Parole prophétique de l'apôtre adressée aux chrétiens, qui se laissent récupérés par la médiocrité spirituelle et le péché du monde. Parole de Dieu, par la voix du prophète, contre les magouilles en tous genres, toujours d'actualité dans l'Eglise et dans la société: escroquerie spirituelle à travers la vente des sacramentaux et autres dévotions miracles, tromperies sur la marchandise vendue, arnaques, corruption, paradis fiscaux des *«nguiri»* sans facture et sans décharge. Parole du prophète qui invite à travailler à la construction d'un monde plus juste et plus fraternel; un monde dans lequel on ne cherche pas la mort du juste (Cf. première lecture). Oui, cette parole est d'une actualité étonnante, dans notre société en crise, où la malhonnêteté, l'escroquerie et d'autres maux semblables s'érigent peu à peu en éléments culturels. Les fausses factures, les délits d'initiés, les abus de biens sociaux, semblent normaux. Les chrétiens se font de plus en plus *«fils de ce monde»*, en adoptant les mêmes pratiques, en cherchant à être *«grand»*, selon les critères de ce monde. Mais Jésus nous rappelle que le chrétien ne doit pas être ami du pouvoir pour le pouvoir. Notre parcours terrestre est plutôt un temps et un lieu où le Seigneur nous invite à tisser les fibres du Royaume de Dieu en ce monde, en apprenant à travailler comme serviteur des êtres humains réels, pour le bien du plus grand nombre. Ne pas chercher le pouvoir pour le pouvoir, c'est se servir du pouvoir pour soulager les plus faibles, c'est utiliser le pouvoir comme un moyen pour le bien des autres. Au fond, il s'agit de revenir au sens premier du pouvoir et de la gouvernance des hommes, selon la volonté du Créateur.

Au départ, le pouvoir est inventé pour permettre à un individu ou un groupe d'individus d'être au service de la collectivité. En ce sens, dès le départ, il n'a pas de valeur en lui-même. Mais le pouvoir peut corrompre notre volonté par la puissance qu'il lui offre et se disposer de nous, de sorte que nous nous identifions à une charge temporaire. Le pouvoir mal assimilé peut donner l'illusion d'être supérieur et de traiter les autres comme *«des choses»*, car au lieu de servir, il peut asservir.

Il faut donc choisir le service pour gouverner les hommes selon le cœur de Dieu. Si Dieu libère nos cœurs et nous invite à plus de générosité et de charité, le pouvoir, par contre, nous enferme dans un égoïsme qui n'a d'égal que la domination des autres ou l'écrasement des plus faibles. Il faut choisir le service du prochain pour ne pas être esclave du pouvoir. En arrivant sur cette terre, nous n'avons rien, et quand nous quittons ce monde, nous sommes dépouillés de tous nos biens. Nous ne sommes que les dépositaires des biens que nous avons et dont nous jouissons. Dans l'usage de nos biens matériels, nous avons à nous comporter en intendants de Dieu. Vivre en disciple de Jésus, c'est tout faire pour rechercher l'amitié de Dieu, en évitant de dilapider notre vie dans la paresse et le manque d'imagination créative. Il nous faut mettre à profit le peu de temps que nous avons à passer sur la terre, en partageant de nos biens avec ceux qui sont dans le besoin: c'est le meilleur placement pour la vie éternelle.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

COMMUNIQUÉ

Les abbés Guy-Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs du Grand Séminaire de Philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de Théologie Cardinal Emile Biayenda, informent les étudiants inscrits dans ces deux établissements que la rentrée académique 2015-2016 est fixé au mercredi 7 octobre 2015, au plus tard à 19h30.

Bonne compréhension.

Pour les Grands Séminaires

Abbé Guy-Noël OKAMBA

Musique

Roga Roga, ambassadeur de la société Eco Oil Energie

Après la société de téléphonie mobile Azur Congo, une autre entreprise congolaise, en l'occurrence Eco Oil Energie (spécialisée dans l'agro-alimentaire et basée dans le département de la Sangha), a battu le rappel de Roga Roga, figure de proue de l'orchestre Extra Musica, pour faire la promotion de ses produits.

Roga Roga et Roger Bolou.

L'accord de partenariat entre Roga-Roga et Eco Oil Energie, représentée par Roger Bolou, son directeur des usines, a été conclu, lundi 14 septembre 2015, à l'hôtel Ledger Plazza Maya Maya, à Brazzaville.

La partition du néo-ambassadeur des produits Eco Oil Energie, dans cet engagement, consistera à bâtir un certain nombre de stratégies, en vue de la commercialisation des produits de cette entreprise en République du Congo et en Afrique. Il s'agit de l'huile de palme et ses dérivés, constitués, entre autres, de la margarine pasteurisée, l'huile végétale, estampillées Sangha palme.

L'entreprise Eco Oil Energie justifie le choix de Roga-Roga, dans le marketing de ses produits, par la réputation et le culte de personnalité qu'incarne ce musicien, au Congo, en Afrique et de par le monde. *«Nous avons compris que Roga Roga est un artiste phare, populaire et réputé pour la bonne musique, auquel nous pouvons associer notre image. C'est pourquoi nous l'avons choisi et mis en mission pour faire la promotion de nos produits au Congo, à travers l'Afrique et à travers le monde»*, a fait savoir Roger Bolou. En outre, les produits étant de grande qualité, parce que fabriqués selon les standards internationaux, d'après le directeur des usines, il a fallu pour cela, que leur promotion soit faite par des artistes de haute facture, comme Roga Roga, mais aussi, comme Werrason qui, lui aussi, a été associé à la promotion desdits produits, en République Démocratique du Congo.

Conscient de la lourde responsabilité à porter, en acceptant ce partenariat, Roga Roga s'est, avant tout, rassuré de la qualité des produits à promouvoir. Ceci pour, non seulement ne pas entacher sa réputation, mais aussi, par amour pour ses concitoyens, tant du Congo que du monde, qui, selon lui, méritent de consommer des produits de bonne qualité. *«Vous savez que je suis Roga Roga. Avant que je signe, je dois examiner, inspecter, et voir si les produits répondent aux normes internationales. Ainsi, je me suis concerté avec les experts en la matière. On ne peut pas faire la promotion d'un produit qui n'est pas positif pour les Congolais, et partant, des citoyens du monde. Il ressort de leur vérification que les produits sont dans les normes. C'est pourquoi, j'ai associé mon nom à ces produits»*, a expliqué l'artiste chevalier dans l'ordre du mérite congolais.

Pour mener à bien sa mission de séduction des consommateurs, la star de la musique congolaise entend bâtir des stratégies d'information et de sensibilisation, à travers la chanson, et surtout, par l'organisation des concerts.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Projet musical Global Rockstar United

Syssi Mananga, porte étendard de l'Afrique

Le groupe Global Rockstar United.

Lauréate des prix «Tam-Tam d'Or» (2013) et «Couleurs Talent» (RFi 2012), fondatrice, au Congo, du projet «Artistes en herbe» (qui vise à développer la vocation musicale aux orphelins internés dans les orphelinats), la chanteuse belgo-congolaise Syssi Mananga a été choisie comme porte-étendard de l'Afrique dans le projet Global Rockstar United. Ce groupe musical formé de six artistes de six continents, qui vient de mettre sur le marché un single intitulé: *«To the Moon».* Une preuve, s'il en est encore besoin, que la musique ne connaît pas de frontière.

Syssi Mananga a fait ses débuts dans l'art de Mozart, comme chanteuse de jazz dans les clubs et pianos bars de Washington D.C., aux Etats-Unis. Elle devient une artiste régulière à Twins Jazz, un des établissements de jazz les plus réputés de la place. Inspirée par Ella Fitzgerald, Sarah Vaughn et, plus récemment, Diana Krall, elle se fait connaître pour l'émotion qu'elle fait passer à travers ses interprétations et la connexion immédiate qu'elle parvient à établir avec son public. La chanteuse a été révélée au public, grâce à son coup d'essai «Retour aux sources», réalisé à Brazzaville et paru en 2012.

Littérature:
Poème d'un lecteur à l'un de ses écrivains préférés

«…Ce pays, nous devons le laisser aux enfants des enfants de nos enfants, mais pas dans cet état honteux. »
(Sony Labou Tansi)

Benoît Moundélé-Ngollo

Joyeux anniversaire, Benoît Moundélé-Ngollo

Benoît, merci pour tes écrits catalyseurs;
Ecrivain libre et original, tu n'auras pas écrit en vain!
Nous sommes l'écho de ton message pour les générations à venir.
On t'a lu, on te lira encore, encore, aujourd'hui et demain.
Intolérance, inconscience et insolite, maux qui gagnent l'univers africain;
Tu as su avec des mots justes nous prévenir du pire, merci!

Moundélé-Ngollo, «l'homme blanc est fort» c'est là ton nom en lari,
Oui il est fort pour avoir conservé et promu la culture de l'écriture.
Un seul message pour le 22 septembre 2015, ton 72ème anniversaire:
***N**ous pouvons choisir de faire le Bien!*
Droit sur les chemins de nos cœurs conquis,
Et éveillés par tes conseils traduits en vers libres,
Libres pour vivre et mourir en arpentant les pages stylées qui
Exhument en nous le poids des culpabilités dans la complexité de la vie,

Nous avons en te lisant, Mouandzol'ô Pama, le sentiment d'être compris.
Général, ta guerre des mots nous affranchit de la véritable guerre, car
Okani-a-ndzoro *, c'est la valeur que tu veux prôner par
Les interpellations que tu refuses d'habiller d'hypocrisie,
Là où d'autres encouragent les vices par les métaphores…
On ne dira pas assez ton cri universel: *«l'amour du Bien nous rendra [forts»!*

Aubin BANZOUZI,
Professeur certifié de lycée

**** Okani-à-ndzoro, la dignité en mbochi (Cf. Benoît Moundélé-Ngollo, Fantasmons ensemble un instant dans un snoprac, Brazzaville, les Editions Hemar, Page 37)***

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

DELEGUE D'AGENCE - H/F

Description du poste
Rattaché (e) au Responsable logistique, vous aurez pour rôle de :
* Assurer la gestion administrative des ventes :
* Accueil des clients, saisie de versements au jour le jour ; création des commandes clients
* Gestion de la petite caisse dépense de l'agence lorsqu'il y'en a une ;
* Transmission des factures aux clients
* Assurer la fonction logistique :
* Gestion du magasin des lubrifiants et autres produits y compris la coordination des livraisons pour les enlèvements au dépôt ;
* En relation étroite avec les dépôts, il assure les changements de camions dans les délais et en toute sécurité
* Suivi des stocks physiques
* Contrôler la sécurité des camions avec chargement
• Assurer les clôtures décadaires et mensuelles:
* Suivi du bilan matière carburant et lubrifiant pour les inventaires dépôts et envoie des états à la comptabilité
• Il assurera le rôle de correspondant local avec la filiale

Profil de candidat recherché
Bac + 3, bonne connaissance en administration, en logistique et gestion,
Rapidité de réflexion et de prise de décision, rigueur, honnêteté, bonne moralité, autonomie.
Réagir rapidement aux problèmes
Présenter une image positive de l'entreprise

Vous souhaitez candidater ?
Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
http//www.potentielrh.com
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

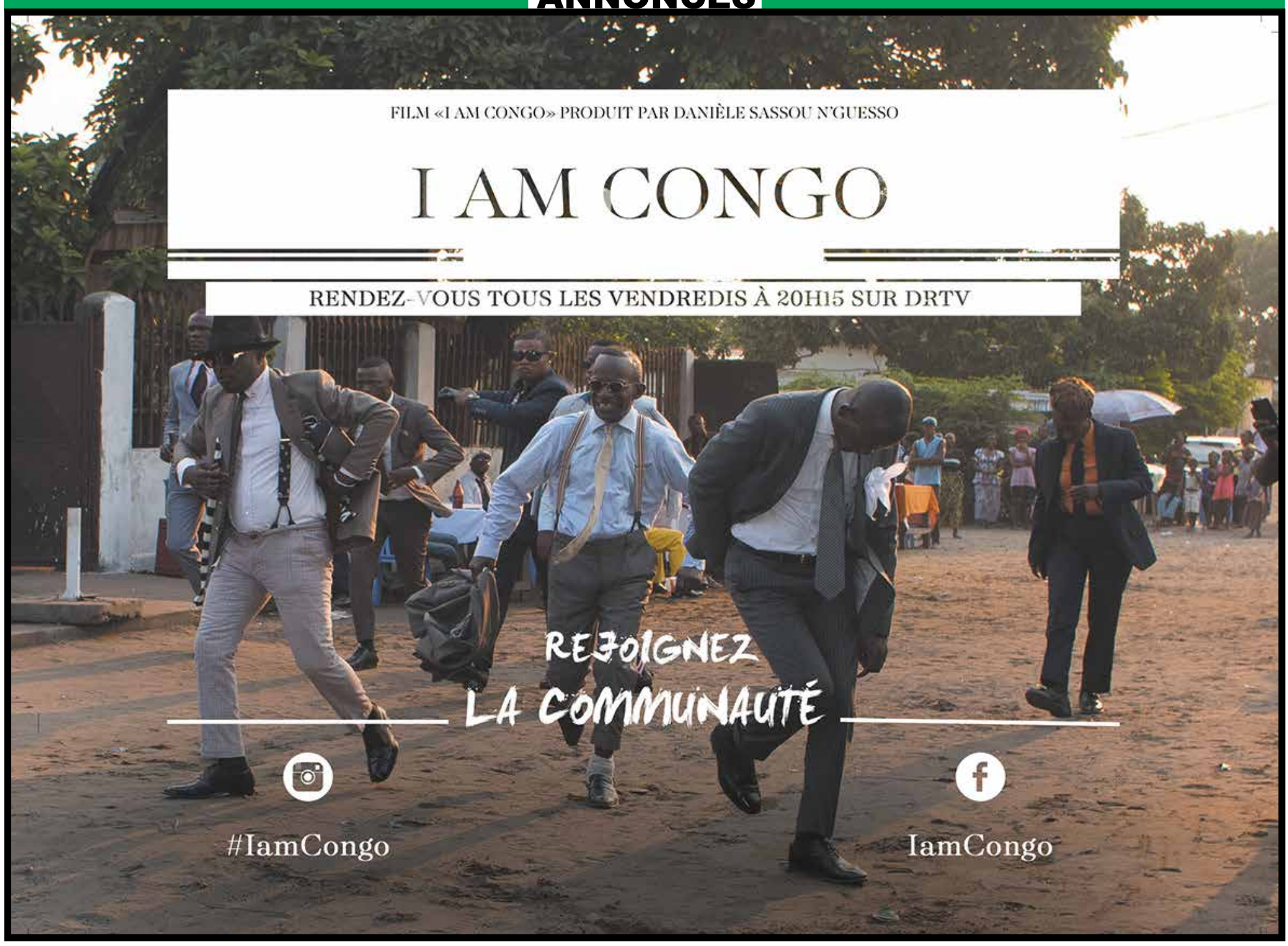

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

INSPECTEURS COMMERCIAUX RESEAU

Description du poste

Rattaché (e) au Responsable Réseau, vous aurez la responsabilité d'une dizaine de stations-service sur un périmètre géographique donné. L'inspecteur Commercial Réseau:
***décline, anime développe et contrôle les politiques de l'entreprise au Réseau en matière de:**
1. SFS: boutique, lavage, baie d'entretien, restauration, opération d'animation et de promotion
2. Accueil / Service / Qualité: Top service, Eco Services
3. Hygiène / Sécurité / Environnement / Sûreté des biens et des personnes
*** étudie, propose et négocie les éléments économiques des contrats dans le cadre de leur mise en place, de leur renouvellement ou renégociation annuelle. (besoin en fonds de roulement, compte d'exploitation prévisionnel)**
*** maîtrise et prévient les risques financiers en procédant mensuellement au contrôle de la santé financière des stations (situation financière) et à l'analyse des performances économiques et commerciales (compte d'exploitation réel).**
*** propose et met en œuvre les plans d'actions nécessaires au développement de l'activité et à l'optimisation des résultats.**
*** propose et réalise le plan de formation continue de l'ensemble du personnel des stations. Il contribue à l'animation de la politique de promotion Jeunes Gérants.**
*** assure une veille concurrentielle et sectorielle : identifie et qualifie des prospects éventuels, analyse la concurrence**

Profil de candidat recherché

*** Niveau Bac+5 en gestion, commerce ou management,**
*** Excellente moralité,**
*** Autonomie, organisation (capacité à hiérarchiser les évènements), rigueur, sens commercial,**
*** Esprit analytique, réactivité, disponibilité,**
*** Capacité à travailler en équipe et de manière transversale avec les autres directions**
*** Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial.**
*** Homme / femme de terrain,**

Vous souhaitez candidater ?

Merci de postuler à l'offre (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 28 septembre 2015 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
http//www.potentielrh.com
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26
04 422 80 24

Moisson congolaise

25 médailles: le compte est déjà bon!

La moisson du Congo aux 11es Jeux africains de Brazzaville s'est enrichie de onze nouvelles médailles, depuis le début de la semaine qui va voir se terminer les compétitions. Ce qui porte le total de breloques tombées dans l'escarcelle du pays hôte à vingt-cinq médailles, dont huit en or (3 au tennis de table, 2 au karaté, 1 en gymnastique, 1 en athlétisme, 1 en boxe). Une moisson de médailles au-delà de toute espérance, il faut l'avouer.

Athlétisme, tennis de table, judo, tennis, lutte gréco-romaine, autant de disciplines dans lesquelles le Congo a confirmé qu'on peut compter sur ses sportifs, alors que l'incertitude planait sur le nombre de médailles qu'ils pouvaient remporter, à cause d'une préparation que tout le monde a jugée chaotique. Vingt-cinq médailles, c'est un bilan plus que satisfaisant, finalement.

Franck Elemba, l'or au lancer du poids

L'équipe masculine de volley-ball du Congo a gagné la médaille d'argent.

En athlétisme, le lanceur du poids Franck Elemba était la grosse chance de médaille d'or du Congo. Beaucoup attendu, il a prouvé. Après avoir obtenu la médaille de bronze au lancer du disque, la veille, il a mis tout le monde d'accord, lundi 14 septembre, avec un jet de 20,25m, battant son record personnel, qui est aussi celui du Congo, d'un centimètre. Il s'est imposé aux dépens du Sud-Africain Engelbrecht (19,55m) et de l'Egyptien Magdi (19,52m), respectivement deuxième et troisième du concours. C'est la première médaille d'or de l'athlétisme congolais, en onze éditions de Jeux africains. L'histoire retiendra, donc, que c'est Franck Elemba qui a donné ce titre après lequel il courait. Très ému, après son succès, il s'est confié à la presse: *«J'avais dit, après les championnats de France Elites, que cette médaille d'or je l'offrirai à mon pays aux Jeux de Brazzaville. Ce n'était pas facile, mais c'est fait. Je suis très content d'avoir réalisé cet objectif et d'avoir bien représenté mon pays. Je suis d'autant plus content que ces Jeux sont une étape vers Rio. Mon prochain objectif, ce sont, justement, les J.O de Rio, en 2016. Je vais, bientôt, me concentrer sur cet objectif, après avoir fêté mon titre»*

Il n'y a pas qu'Elemba qui a offert l'or au Congo, cette semaine. Le tennis de table l'a, également, fait. Il a obtenu, mardi 15 septembre, une médaille d'or, dans l'épreuve du double mixte, avec la paire constituée de Wang Jianan et Li Yusheng, des Diables blancs, dirait l'autre. Mercredi 16 septembre, deux autres médailles du plus précieux métal ont été remportées, respectivement par la paire Li Yuheng-Han Xing, en finale de double dames, et la paire Hu Bin-Wang Jianan, en double messieurs. Soit, au total, trois médailles d'or.

D'autres sportifs ont fait honneur au Congo, bien que se contentant, qui de la médaille d'argent, qui de la médaille de bronze. La bonne nouvelle est venue du volley-ball masculin, les Diables-Rouges ayant surpris tout le monde, en se hissant en finale, où ils sont, malheureusement, tombés face à l'Algérie, en 3 sets, sans avoir démérité. L'or étant allé aux Maghrébins, le Congo s'est contenté de l'argent. La génération actuelle fait donc mieux que sa devancière de 1965, qui fut médaillée de bronze. Une autre médaille d'argent: celle conquise par le tennis de table en double messieurs, avec la paire Saka Saraju-Sayeed Idowu.

L'athlétisme congolais a étonné, car il a donné au pays une deuxième médaille de bronze, par l'entremise de Jennifer Batu, au lancer du marteau féminin.

Née en France, Jennifer, 22 ans, est parmi les six athlètes que le pays a fait venir de France. Elle a réussi un lancer à 66,91m, établissant le nouveau record du Congo de la spécialité.

En judo, le Congo a bouclé les deux jours de compétitions avec une médaille de bronze, celle décrochée par Deo Gracia Ngokaba, dans la catégorie des plus de 100kg, à l'issue d'un combat magistralement remporté aux dépens d'un Ivoirien. En tout cas, Déo Gracia a sauvé le judo congolais du naufrage.

Enfin, la lutte congolaise peut se satisfaire, pour l'instant, de la médaille de bronze qui pend au cou de Ghislain Kanga, dans la catégorie des moins de 80kg, en lutte gréco-romaine, son adversaire sud-africain ne s'étant pas présenté.

«Il n'est pas question de faire de la figuration, mais bien de remporter des médailles», affirmait le ministre des sports, Léon Alfred Opimbat, avant le début des Jeux. Finalement, les Congolais peuvent être fiers de leur moisson, bien qu'elle soit modeste, en comparaison avec celles de l'Egypte, l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Tunisie et le Nigeria.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Athlétisme

Des journées riches en émotion

Les épreuves d'athlétisme des 11es Jeux africains, débutés dimanche 13 septembre, sur la piste rutilante du Stade de l'Unité, à Kintélé, se poursuivent allègrement. Les spectateurs vivent des journées riches en émotion.

Les premières journée ont été marquées par le succès des sprinters ivoiriens qui ont décroché l'or, au 100m (Hommes et dames) et au relais 4X100m (Hommes). Ben Youssouf Meite a dominé la finale du 100m masculin, en 10''04 (nouveau record de Côte d'Ivoire). Son compatriote Hua Koffy Wilfried a terminé à la troisième place, en 10''23. Le Nigérian Egwero Ogho Oghene se classe deuxième, en 10''17. Les Ivoiriens ont, également, été sacrés au relais 4X100m, en 38''95.

Marie José Talou après sa victoire au 100m.

Chez les dames, Marie José Talou a survolé le 100m féminin, en 11''02, devant la Kenyane Kadogo Eunice (11''47). Quelle surprise de voir une Kenyane sur cette distance! La Burkinabé Karidjatou Traore a terminé sur la troisième marche du podium, en 11''49.

Le 400m à Brazzaville est l'affaire des Africains de l'Est. Isaac Makwala du Botswana a remporté la médaille d'or du 400m masculin, en 44''35, alors que chez les dames, la Zambienne Kabange Mupopo a décroché l'or, en 50''22.

L'Ethiopien Tebalu Zawude, en 27'27''19, au 10.000m, a dominé, en finale, ses adversaires. Son compatriote Mekonnen Gebremedhin s'est imposé au 1500m en 3'45''73.

Le Kenya a confirmé sa suprématie au 3000m steeple-chase, avec le sacre de Clement Kemboi en 8'20''31. Par contre, chez les dames, c'est l'Ethiopienne Sofia Assefa qui a été sacrée en 9'51''30.

La finale du 5000m féminin a été marquée par le triplé signé par les Kenyanes Margaret Chelimo (15'30''15), Rosemary Wanjiru(15'30''18) et Alice Aprot (15'31''82). L'exploit réalisé par les champions kenyans, rois des Mondiaux d'athlétisme de Pékin (seize médailles en tout) reste encore marqué dans tous les esprits. L'Afrique est admirative devant les jeunes athlètes kenyans, à la faveur d'une domination sans précédent durant les épreuves de 400 m haies ou encore le javelot à Pékin. Jamais aucun Kenyan n'avait été médaillé sur une distance plus courte que le 800m lors des championnats du monde. A Pékin, par exemple, Nicholas Bett a surpris tout le monde sur le 400m haies. Et Julius Yego a apporté l'une des sept médailles d'or du Kenya, en s'imposant au javelot, avec un nouveau record d'Afrique (92,72m). A Brazzaville, les Kenyans ont déployé une forte délégation.

Pour conclure cette page athlétisme, des records des Jeux ont été établis par le Sud-Africain Antonio Alkana (13''32 au 110m haies), le Congolais Franck Elemba (20,25m, au Poids), la Burkinabé Leititia Bambara, au Marteau (66,91m), la Tunisienne Syrine Balti (4,10m à la Perche) et la Kenyane Grace Wanjiru (1h38'28'' au 20km marche).

G.M.

Football

Une finale inédite: Sénégal-Burkina Faso

Le Sénégal et le Burkina Faso disputeront, pour la première fois, vendredi 18 septembre, au Stade Président Massamba-Débat, la finale du tournoi de football masculin des 11èmes Jeux africains, aux dépens, respectivement du Congo, pays hôte, et du Nigeria, pourtant un des favoris du tournoi avec le Ghana.

Le Burkina Faso était déjà l'invité inattendu des demi-finales du tournoi de football des Jeux Africains. Après une qualification par tirage au sort devant le Soudan, il a, une fois de plus, déjoué les pronostics en venant à bout du favori nigérian (3-1). Succès qui porte les empreintes de Sydney Mohamed Sylla, auteur d'un doublé salvateur pour les Etalons (11e et 78e), et d'Omar Kaboré (63e). Le Nigeria s'est heurté à un homme ayant la baraka pour marraine : le portier burkinabè, bien qu'il soit un temps revenu dans la partie, grâce à Daniel Etor Esien (75e).

L'adversaire du Burkina Faso, le Sénégal, est auteur de l'autre sensation des demi-finales. Il a dominé le Congo par le score identique que celui par lequel le Burkina Faso s'est hissé en finale. Surpris par le retournée acrobatique victorieux de Cheikhou Dieng (16e), les U23 Congolais ont manqué de réalisme et concédé une deuxième réalisation signée Ibrahima Keita avant la pause (37e). La réduction du score de Merveil Valthy Ndockyt (55e) a bien fait renaître l'espoir dans le camp des locaux au retour des vestiaires, d'autant que le Sénégal a raté de belles opportunités en contre, mais l'efficacité n'était pas au rendez-vous. Ibrahima Keita a finalement tué le suspense en s'offrant un doublé de la tête en fin de partie (82e).

Grace à leurs succès, les footballeurs du Sénégal et du Burkina Faso entrent dans l'histoire en hissant, pour la première fois, leurs pays en finale des Jeux africains. Cette compétition est une aubaine, notamment pour l'équipe sénégalaise qui prépare le CHAN U23 qui se déroulera au Sénégal, en octobre prochain.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

ASSISTANTE DE DIRECTION

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur général, vous aurez pour rôle de :
*** Assurer la qualité du secrétariat**
• En réceptionnant et filtrant les appels et les courriers,
• En constituant, mettant à jour, archivant les dossiers,
• En suivant les agendas et anticipant les besoins de réservations et la mise des actions nécessaires,
• En organisant les réunions et manifestations fiable et régulière au(x) responsable(s) de services(s) et collaborateurs,
• En veillant à la confidentialité des informations,
• En analysant les résultats et proposant des voies de progrès.
*** Assurer les reportings de la Direction Générale dans le respect des délais**
• En recueillant et compilant les informations des services,
• En contrôlant la cohérence des éléments fournis,
• En assurant la diffusion des rapports, compte rendus, dossiers, etc.
*** Assurer un accueil de qualité pour l'entreprise**
• En contrôlant la bonne application des procédures et leur mise à jour,
• En veillant à la prise en charge de qualité des visiteurs et des appels sur le standard

Profil de candidat recherché
• Connaissance du secteur d'activité et de l'organisation interne de l'entreprise
• Bonne culture juridique
• Rester en à acquérir de nouvelles compétences
• Maitrise de l'outil informatique
*** Sens de l'organisation, Excellente présentation**
*** Ouverture d'esprit et de dialogue**
*** Esprit d'initiatives empreint d'une certaine créativité**
*** Savoir travailler de façon autonome, avec une grande discrétion et une totale confidentialité.**
*** Empathie et qualité de communication, ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle**

Vous souhaitez candidater ?
Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
http//www.potentielrh.com
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.
BUROTOP IRIS
APC
by Schneider Electric
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

RICOH
N°1 Mondial
en solutions d'impression
BUROTOP IRIS
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
HUAWEI
UN SMARTPHONE 3G
DE HAUTE QUALITE A UN PRIX DEFIANT TOUTE CONCURENCE
Wi Fi
Rendez-vous chez Burotop, distributeur exclusif de Huawei au Congo.
Communiquez autrement ...
SPECIFICATIONS :
Technologie 3G : Oui
Taille ecran : 3.5
Dual SIM : Oui
Système : Android 4.4
Garantie : 1 an
47.500 FCFA
04 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél : (+242) 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél : (+242) 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
SAMSUNG
les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage
4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56